

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 11

Artikel: Moeurs républicaines
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196137>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lè trài z'estafiers sè guegnivant sein rein derè.

Quand furant arrevà dein la cava d'ao mai-sonneu, ciziquie què peinsavè bin que lo régent ne savai pas on mot dè patois, fà à syndico et ào présideint ein riseint dein sa barba.

— Fo fère onna farça : no faut soula noutron homme quie.

— Bin s'on vao ! que desiront lè dou z'autros, qu'etiant on pou eintrein du lo temps que guellenavant.

Et lè vaitsè ein campagne.

Lo maisonneu châtavè d'ao iadzo lo tor d'ao syndico et d'ao présideint por fère à baire destra lo régent ; mà ciziquie tot sérieux desai :

— Pardon, monsieur, ce n'est pas à moi, c'est le tour de monsieur le syndico.

— Crayo bin que vai bi lo melebàogro ! murmuravè lo maisonneu.

Nè pas tot, lo maisonneu reimpliessavè à maiti lo verro d'ao syndico et d'ao présideint, mà rasavè adè cè d'ao régent.

— Pardon, monsieur, desai aloo lo régent, vous ne remplissez pas les verres de ces messieurs comme le mien : la justice pour tous !

Et risai dè bon tieu !

— D'ao diabblio ! lè on tot fin ! desai lo syndico ; lè bouébo n'ant qu'à sè bin teni à l'écoula ! Vai bi, et crayo bin que lè on pou sorcier.

Mà binstou lo vin fasai s'neffet tsi lo syndico, lo présideint et lo maisonneu qu'avant d'ao lampa tsi lè zon lè z'autre : iè brelantsivant et s'acotavant contrè lè vases.

Lo régent étai asse sérieux qu'on menistre su sa chaire.

— Lè du qu'on diabblio à la déteinta, n'a rein dè mau, se desant eintre leu lè trài vegnolans.

Lo régent ne desai pas on mot, mà ie risai dein sa catsetta ein véient cliiau grossès nuques dein lè vegnes.

Binstout lo syndico sè met à brelantsi, que seimbliavè on publiio segougni pè la bise.

Tot d'ao coup lo régent lo vouaitè ào fond d'ao je, et l'ài dit :

— Ora, monsu lo syndico, quoui est soù, est-te vo àobin mè ?

Lo tonnerre arai eccliatà su la tita d'ao syndico et de sè z'amis que n'arant pas mè età étoumis.

— Tonnerre d'ao diabblio, fà lo syndico, sà lo patois !

— Oi qu'on lo sà, repond lo régent, et l'ài ia grand teimps. Craidè-mè, monsu lo syndico, n'est pas adè prudeint dè parla d'ao leingue étranzières dévant tot lo mondo.

— Te ràodzai-te pas po on régent ! barbotàvant lo maisonneu et lo présideint, tot ein riseint dè la farça.

Lo leindéman, lo syndico fasai lo poing ào régent, d'on bet d'ao veladzo à l'autro tot ein lài faseint signo dè veni gueliounà lè trài Verros.

— Aujourd'hui, monsieur le régent, nous ne parlerons pas de langues étrangères, n'est-ce pas ? que l'ài dit lo syndico ein lài baillient la man.

— Nein, fà lo régent, das ist zu, gefährlich !

(Lo syndico avai apprài l'allemand dein lo canton dè Berne).

Et ti lè dou dè recaffà à vintro débotena !

A. C.-R.

Meurs républicaines.

Lundi dernier, vers deux heures de l'après-midi, le café du *Grand-Pont* était bondé. Outre ses habitués, de nombreux Lausannois y

étaient venus « prendre la tasse » pour savoir un peu ce qu'on disait des élections.

Toutes les tables étaient occupées.

Arrive un monsieur qui, ne pouvant trouver de place, attend patiemment, debout, au milieu du café, une occasion de s'asseoir.

Les garçons, très affairés, courant à droite et à gauche, ne le remarquent pas.

— Mais, fait tout-à-coup un Lausannois, c'est parbleu M. Deucher !...

Puis, faisant signe à l'un des garçons, il lui dit : « Vous voyez ce monsieur qui est là-bas, debout : c'est le Président de la Confédération : faites en sorte de lui procurer une chaise.

Aussitôt, trois garçons s'empressent autour du président ; l'un tire le pardessus, l'autre prend la canne, un troisième attrappe le chapeau... C'était vraiment à craindre que dans leur aimable précipitation ils ne s'emparassent du vêtement complet.

Et ce petit incident eut lieu sans que personne y prit garde. Il en faudrait bien d'autres pour faire broncher le joueur d'échecs ou de piquet. Viendrait-on lui annoncer un formidable tremblement de terre, pouvant se produire d'un instant à l'autre, qu'il répondrait certainement : « Attendez un peu, nous allons » faire la belle. »

Enfin une table devint libre, et le président s'y installa avec deux ou trois conseillers, membres de la commission chargée de l'examen du projet Forrer, sur l'assurance obligatoire.

Un instant plus tard, ces hauts magistrats tapaient le carton.

Et les neuf dixièmes des consommateurs ignoraient la présence de ces messieurs. Aucun grand équipage n'avait paru sur la place, nulle troupe n'avait fait la haie, et nos agents de police n'avaient pas eu la peine de crier à la foule le fameux : « Circulez ! »

Le président de la Confédération, et plusieurs membres des Chambres fédérales, étaient venus là à pied, la canne à la main et le pardessus sur le bras.

Telle est la simplicité de nos mœurs républicaines.

Chose à remarquer, cependant, c'est qu'on peut avoir un excellent fauteuil à Berne, et à certains moments de la journée, manquer d'une modeste chaise au café du *Grand-Pont*.
L. M.

A table

Vous savez, lecteurs, que je vous ai invités à dîner. Or, comme il est convenu qu'en aimable réunion chacun des convives doit payer son écot en parlant, celui-ci de la mode, celui-là du théâtre, moi, qui ne suis au courant de rien, pas même de la politique du jour, je tâcherai de vous être utile en vous apportant la science à table.

Manger n'est pas tout ! Les bêtes aussi mangent ! Il faut encore savoir manger.

Beaucoup d'entre nous sont, Dieu merci, fort experts dans cette aimable besogne ; mais ce que l'on ne sait guère, c'est ce que l'on mange. Tâchons donc de l'apprendre.

D'abord, comme en toutes choses, il y a des principes ! et, comme je ne veux que votre bien, permettez-moi de faire un peu le pédagogue et de vous les établir.

Si vous êtes d'habitudes régulières, faites des repas réglés et à des heures réglées.

Si vous êtes d'une constitution chétive ou délicate, mangez quand vous avez faim ; souvent si vous pouvez, mais pas trop à la fois.

Ne vous mettez jamais à table quand vous êtes échauffés par la marche.

Gardez-vous d'employer le temps des repas à lire, à étudier ou à faire tout autre exercice occupant les facultés de l'esprit ! Que, pendant

le dîner, le corps soit *seigneur et maître* ; le cerveau n'a aucun droit d'intervenir, excepté pour aider à cette agréable opération.

Dinez toujours, si vous le pouvez, avec des gens réjouis.

Les anciens, — fidèles en cela à de sages principes d'hygiène, — avaient des fous et des bouffons dont l'emploi était de provoquer le rire, la meilleure des choses connue pour la digestion.

Le rire n'est pas seulement un mouvement instinctif, il forme une de nos importantes fonctions ; malheureusement il est trop souvent rare. Entretenez donc joyeuse humeur à table ; ne prenez jamais ce qui ne vous plaît pas ! mangez lentement, mâchez bien et tenez vos dents en bon état.

Buvez doucement, pas trop souvent, surtout au dîner. Ne buvez et ne mangez ni trop chaud, ni trop froid ; quelques degrés de plus ou de moins suffisent pour détruire l'action des sucres gastriques.

Il ne faut pas qu'un repas succède trop promptement à un autre.

Abstenez-vous de nourriture, quand vous êtes rassasié ou quand vous ne vous sentez pas d'appétit.

Ne vous querellez jamais au moment du repas, — autant vaudrait, pour votre estomac, avaler une pelote garnie d'épingles.

Si vous n'avez pas suffisamment de piété pour dire vos *grâces* après le repas, vous pouvez, en tout cas, remercier votre bonne étoile.

Évitez un exercice violent qui troublerait votre digestion, et, quoiqu'on en dise, sans craindre l'apoplexie, ne vous refusez pas un léger somme si le cœur vous en dit ! Voyez les bêtes, elles dorment toutes pour digérer.

Enfin, ne jetez jamais les restes d'un repas ! Que de pauvres vivraient des miettes qui tombent de la table des riches ! Donnez-les aux malheureux à qui cette aumône peut être si profitable.
Théophile FOUCAULT.

L'huissier aux deux chapeaux.

C'était après 1845. Un ancien cocher allait solliciter, auprès de M. Druey, une place d'huissier mise au concours. En attendant le moment de pouvoir parler au grand magistrat, il causait avec emphase dans l'antichambre, protestant de son patriotisme et de son dévouement au nouvel ordre de choses.

Étant fort enrhumé, il avait demandé aux personnes présentes la permission de garder son chapeau.

Au plus fort de la conversation, son tour d'audience arrive. Distrait et surpris, notre solliciteur saisit un chapeau qui était sur la table et entre triomphalement dans le cabinet de Druey, un chapeau à la main et l'autre sur la tête.

— Bonjour, B..., fit le conseiller, que dites-vous de bon, et que voulez-vous faire de ce chapeau que vous tenez à la main ?

B... reste interdit. « Pardon, Monsieur, mais je ne comprends pas... »

— C'est moi qui ne comprends pas à quoi peut vous servir ce chapeau.

— Mais, Monsieur, à me coiffer, reprit B..., en faisant un signe démonstratif, c'est-à-dire en portant sa main droite armée d'un chapeau à sa tête couverte d'un autre chapeau.

S'apercevant alors de sa méprise, il se confondit en excuses et en révérences, un chapeau de chaque main.

Jamais Druey n'avait ri de si bon cœur.

On nous écrit d'Aigle, à la date du 5 mars :

Dans le dernier numéro de votre charmant journal, sous le titre : *La première société de tempérance*,